Télévision locale

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 811

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

JOURNALISTES PARLEMENTAIRES

Position clé

Intéressante description dans *Telex* 1/86 — organe de la Fédération suisse des journalistes (adresse utile: case 2471, 3001 Berne) — d'une petit monde peu connu du public, celui des journalistes parlementaires.

Groupés en une association particulière, ils ont véritablement monopolisé l'information fédérale pendant plusieurs décennies, filtrant soigneusement ce qui pourrait être révélé à l'opinion publique. Parallèlement, les autorités faisaient preuve d'une conception extrêmement restrictive de l'information.

Aujourd'hui la situation a changé. Le principe de l'information collective est reconnu: tous les médias doivent être traités de manière égale; les conférences de presse sont fréquentes. Les grands journaux disposent de plusieurs correspondants à Berne. La concurrence de la télévision, qui informe le jour même, a poussé les quotidiens à un style plus accrocheur mais parfois aussi à une approche plus anecdotique de la vie politique.

Néanmoins, les correspondants attitrés et leur association disposent encore d'une position clé. Le comité de l'association est consulté par la Chancellerie lorsqu'un nouveau confrère demande son accréditation. Avant de retirer cette accréditation à un journaliste qui aurait dévoilé des informations confidentielles, la Chancellerie doit prendre l'avis de l'association qui, elle aussi, dispose de toute une panoplie de sanctions. Le correspondant parlementaire est un professionnel sous surveillance. En contrepartie, il bénéficie de nombreux avantages: *Feuille fédérale*, Recueil systématique des lois, Annuaire fédéral, messages du Conseil fédéral fournis gratuitement, place réservée à la tribune de presse, place de travail, place de stationnement. Ces avantages ne plaisent pas aux autres journalistes intéressés par l'un ou l'autre sujet de politique fédérale. Il est question que les rédactions puissent s'abonner et recevoir la documentation jusqu'ici déposée dans les casiers de leurs correspondants.

Pour conclure, signalons notre insatisfaction à l'égard de la manière dont la presse romande en général couvre la politique fédérale. Une information réduite à la portion congrue — on sait que les correspondants à Berne se battent constamment pour faire passer leurs papiers — beaucoup trop souvent liée à l'agenda politique (publication d'un message du Conseil fédéral, conférence de presse,...): dans ce domaine le journalisme d'enquête et d'analyse est presque totalement absent. Heureusement qu'il y a la presse alémanique...

PRESSE

Démissions au «Matin»

La nouvelle n'a pour l'instant pas fait beaucoup de bruit: seuls *La Suisse, La Liberté* et *Le Courrier* du 1er mars ainsi que le *Tages Anzeiger* du 4 et la *Berner Zeitung* du 8 mars l'ont annoncé. Il s'agit de la démission pour le 1er juillet de deux collaborateurs bien connus du quotidien lausannois *Le Matin*.

La Liberté précise que Georges Plomb et Roger de Diesbach «ont été choqués par le renvoi de leur collègue Ariel Herbez sans que la rédaction du *Matin* en soit avertie». Ils font également grief au journal de son manque d'intérêt pour les questions fédérales.

Georges Plomb poursuivra son activité à *L'Illustré*.

Il n'est pas difficile de comprendre pourquoi ni *24 Heures* ni *Le Matin* n'ont pour l'instant annoncé la nouvelle. Quant aux autres journaux, ils l'ont peut-être jugée de peu d'importance. Il n'empêche que l'hémorragie de talents journalistiques confirmés dont souffre le quotidien que certains baptisent le «Blick romand» a de quoi inquiéter.

TÉLÉVISION LOCALE

Des essais révélateurs

Zurich n'est pas la Suisse, mais ce qui s'y passe doit retenir l'attention de tout le pays. Le cas, par exemple, des essais de télévision locale, grandement facilités par le câblage de la ville et de ses environs. Après la petite «Häsli-TV» — télévision de voisinage à faibles ressources — «Zürivision», disposant de gros moyens, a pu émettre à plusieurs reprises, en particulier lors des récentes élections communales (DP 810): les spectateurs et l'autorité fédérale de concession ont pu découvrir ce que pourrait être une concurrence directe de la SSR.

Les sondages indiquent, pour les huit heures d'émission du dimanche 2 mars, une audience de 53 000 personnes! Le résultat d'un travail sérieux, orchestré par des gens comme Roger Schawinski, de vrais professionnels de la communication. Le savant mélange de séquences d'information et de variétés, l'engagement d'une ancienne présentatrice de la TV alémanique — actuellement au service de la télévision commerciale luxembourgeoise «RTL Plus» — ont incontestablement séduit le public. Les sondeurs, politiciens, électeurs, abstentionnistes, responsables de partis et de comités de soutien ont été questionnés directement sur leur rôle. Intéressant, notamment, d'entendre les responsables de comités de soutien à certains candidats avouer qu'ils ignoraient comment la campagne était financée. Bref, une information politique variée.

Cette expérience semble indiquer que l'occupation du terrain médiatique par les TV locales a déjà commencé. A suivre donc. **C. F. P.**